



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **LURATI EMPLOI SARL**, Rue William-Haldimand 2, 1003 Lausanne
2. **Durée du sursis concordataire**: 4 mois
3. **Commissaire**: Paul OBERHOLZER
4. **Remarques**: Par décision du 22 septembre 2011, communiquée le 3 octobre 2011, le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a accordé à LURATI EMPLOI SARL, Rue William-Haldimand 2, 1003 Lausanne, un sursis concordataire jusqu'au 1er mars 2012, et désigné Paul Oberholzer, Brukhalter et Partenaires SA, Chemin du Montillier 3, case postale 43 à 1009 Pully en qualité de commissaire au sursis. Une nouvelle audience est d'ores et déjà appointée au jeudi 23 février 2012 à 10:00 heures.

Tribunal d'arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne Adm cant

00693347

